

ATTESTATION EMPLOYEUR

Je soussigné Maître Jaron SANDY,

Agissant en ma qualité de représentant légal de la société JOUFFROY & FILEAS AVOCATS, société à responsabilité limitée au capital de 408 006 euros, dont le siège social est situé à 14 rue Jean de Cirey 21000 DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 488 344 870 (ci-après, désignée « la Société »),

Atteste par la présente que :

- Madame Florence RONOT,
- Monsieur Julien BUGNET,
- Madame Juliette COLIN,
- Monsieur Moctar DJEMIL,

Sont titulaires d'un contrat de travail qui les lient respectivement à notre Société, et ce, en qualité de juristes.

Je confirme également qu'ils sont tous habilités à réaliser toute formalité d'immatriculation, de modification, de cessation d'activité, de dépôt d'actes, de dépôt de comptes annuels et de déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs, auprès de tout Registre du commerce et des sociétés et tout Répertoire des Métiers, auprès du Guichet unique tenu par l'INPI ou auprès de tout Greffe du tribunal de commerce / Greffe du tribunal judiciaire de France au nom de la Société et pour le compte de la clientèle de cette dernière.

Pour valoir ce que de droit auprès de tout Greffe du tribunal de commerce / Greffe du tribunal judiciaire et tout Centre de formalités des entreprises en France.

Fait à DIJON
Le 10 octobre 2023


Maître Jaron SANDY
Avocat

jaron.sandy@jouffroy-fileas.com

A5A ARCHITECTES
Société à responsabilité limitée
au capital de 15 244,90 euros
Siège social : 21 rue Damesme
75013 PARIS
394 944 565 R.C.S. PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 01 MARS 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 27 236 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	27 236 euros
Absorption des pertes antérieures	27 236 euros

Solde	0 euro

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1^{er} mars 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A 5 A ARCHITECTES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 1 334 675 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 27 237 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis selon le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général dans sa version en vigueur au 30/09/2022.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.



Règles et méthodes comptables

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	7 592			7 592
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 740			3 740
Immobilisations incorporelles	11 332			11 332
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 384			5 384
- Matériel de transport	15 015			15 015
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 532	1 760	7 972	45 320
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	71 931	1 760	7 972	65 719
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	20 801			20 801
Immobilisations financières	20 801			20 801
ACTIF IMMOBILISE	104 064	1 760	7 972	97 852

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 760		1 760
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 760		1 760
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 972		7 972
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		7 972		7 972

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2022
Éléments achetés	7 591
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	7 592

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 740			3 740
Immobilisations incorporelles	3 740			3 740
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 384			5 384
- Matériel de transport	15 015			15 015
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 098	5 921	7 972	23 047
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	45 498	5 921	7 972	43 446
ACTIF IMMOBILISE	49 238	5 921	7 972	47 186

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 952 815 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 801		20 801
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	789 220	789 220	
Autres	133 501	133 501	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 293	9 293	
Total	952 815	932 014	20 801
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	412 953,60
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	8 800,00
Total	421 753,60

 Notes sur le bilan**Capitaux propres**

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 15 244,90 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 384 119 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	8 837	8 837		
- à plus de 1 an à l'origine	245 125	72 141	172 984	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	221 503	221 503		
Dettes fiscales et sociales	639 797	639 797		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	268 857	268 857		
Produits constatés d'avance				
Total	1 384 119	1 211 135	172 984	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	30 559			
(**) Dont envers les associés	31 828			

Le montant des comptes courants d'associés personnes physiques s'élève à 31 828 euros.

Charges à payer

	Montant
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	686,95
DETTE PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	41 283,00
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	16 470,00
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	30 149,93
Total	88 589,88

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	9 293		
Total	9 293		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 346 312		1 346 312
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	2 500		2 500
TOTAL	1 348 812		1 348 812

Désignation de l'entreprise		SARL A 5 A ARCHITECTES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		21, rue Damesme 75013 PARIS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 9 4 9 4 4 5 6 5 0 0 0 3 2		Néant		*	
				Exercice N clos le,		30/09/2022	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 740	3 740	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	7 591		7 591
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	65 718	43 446	22 272
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	20 801		20 801
TOTAL (II)		BJ		BK	47 186	50 665	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ	346 000	346 000	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	789 219	1 200	788 019
		Autres créances (3)	BZ	CA	133 501		133 501
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	7 152		7 152
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	42		42	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	9 293		9 293	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 285 209	1 200	1 284 009	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		1 383 061	IA	48 386	1 334 674
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Contrôle conforme à l'original

Désignation de l'entreprise		SARL A 5 A ARCHITECTES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 244)			DA	15 244	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 524	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	387 777	
	Report à nouveau			DH	(565 924)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	27 236	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(134 140)	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	253 961	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	31 827	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	84 695	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	221 503	
	Dettes fiscales et sociales			DY	639 797	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	237 029	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 468 814		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 334 674		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 211 135
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	8 836	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032